

02

Le passeport Compétences : valoriser ses savoirs

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Cette action de formation s'adresse aux Travailleurs/ouvriers exerçant au sein d'un ESAT.

Durée

2 jours

Organisme de formation

➔ Différent et compétent

Lieux & dates

➔ Groupe 1

Caen (lieu définitif à déterminer en fonction des ESAT inscrits)

Les 18 & 19 juin 2024

➔ Groupe 2

Aleçon (lieu définitif à déterminer en fonction des ESAT inscrits)

Les 9 & 10 oct. 2024

Interlocuteur Opcos Santé

Sophie NEVEU

sophie.neveu@opco-sante.fr

Intervenants

➔ Elisa Le Corre

Formatrice

➔ Véronique Brunet-Bertineaud

Formatrice

Contexte

La loi de transformation des ESAT, inscrite dans l'évolution des ESAT depuis la loi du 21 février 2022, dite "3DS", renforce la mission d'accompagnement professionnel des travailleurs. Les établissements sont invités à favoriser le développement des compétences et des parcours professionnels. Il s'agit, par là-même, de développer le pouvoir d'agir des personnes en situation d'handicap avec des choix professionnels à poser.

La première étape de cette dynamique est d'accompagner la prise de conscience des compétences et aptitudes des personnes et d'affiner un projet professionnel à partir de ce socle personnel.

Cette étape structurante et nouvelle pour beaucoup de travailleurs d'ESAT nécessite d'être accompagnée avec pragmatisme. Des éléments de méthode et des outils accessibles le permettent. L'accompagnement professionnel reste majeur pour une appropriation de la démarche avec une méthode pédagogique valorisante. Au-delà des outils, le premier enjeu de la formation est de développer la confiance et l'estime de soi des travailleurs dans leur capacité à entrer dans une dynamique de parcours.

De plus ces actions doivent être menées au plus près des travailleurs au sein des établissements et avec l'implication des encadrants qui sont une référence structurante pour les travailleurs. Cette formation, relayée et accompagnée par l'écosystème, est un des éléments de développement de l'organisation où l'usager est source de croissance.

Cette formation est l'un des maillons d'un travail systémique où tous les acteurs se mettent en mouvement pour accompagner les parcours à partir de compétences. Une formation courte permet d'impulser une dynamique vers l'atteinte des objectifs. C'est bien un dispositif global qui permettra aux travailleurs de valoriser leurs savoirs et savoir-faire afin de développer un Passeport Compétences. Le deuxième enjeu de la formation est ainsi de contribuer à développer une organisation apprenante, relai des apprentissages et des projets professionnels.

Le Passeport Compétences rassemble les éléments de parcours professionnels et les compétences développées au fil des étapes de celui-ci. La version numérique, compte tenu de la possibilité d'un suivi pluri-acteurs, est en train d'être mise en place et répond aux demandes de la loi de transformation des ESAT. Les perspectives d'une version homogénéisée par la Caisse des Dépôts et les passerelles facilitées par France Travail rendent cette version numérique majeure. Dans ce contexte, l'appropriation du numérique devient majeur. Le troisième enjeu de la formation est l'accessibilité des outils numériques pour le suivi des parcours. Ils pourraient d'ailleurs être une des entrées dans le numérique à usage professionnel afin d'anticiper d'éventuelles fractures numériques.

In fine, l'enjeu de cette formation est d'impulser une dynamique inclusive et partagée à partir des compétences en rendant accessibles les outils et les parcours professionnels.

Objectifs

- ⇒ Définir la notion de compétences
- ⇒ Savoir lister ses savoirs acquis dans le cadre professionnel
- ⇒ Savoir comment mettre en avant ses compétences
- ⇒ Savoir faire le lien avec le désir de formation et les besoins pour aller travailler dans le milieu ordinaire ou dans un autre secteur
- ⇒ Se préparer à acquérir des compétences dans le cadre d'une certification de type CléA ou titre professionnel

Prérequis

Cette action de formation ne nécessite aucun prérequis.

Contenu

JOUR 1

- ⇒ Identification de ce que je sais Aujourd'hui
- ⇒ Classification des savoirs : savoir-faire – savoir (connaissance) – savoir-être
- ⇒ Visite d'ateliers d'ESAT
- ⇒ Retours de la visite autour de quel métier, quels savoirs observés
Co-construction d'une représentation commune de l'expression « être compétent » à partir :
 - o Des présentations croisées
 - o De photos« Si l'on devait définir la compétence ... »
- ⇒ Représentation de la fleur de la compétence selon les catégories du Passeport Compétences
- ⇒ Présentation du Passeport Compétence avec, si possible, un encadrant de l'ESAT d'accueil pour une meilleure appropriation de l'outil

Consigne pour le travail d'intersession : présentation du Passeport Compétences par le travailleur auprès de son référent en charge des parcours professionnel et à compléter si possible

JOUR 2

- ⇒ Remise en mémoire de la première journée
- ⇒ Retours des consignes d'intersession et présentation du Passeport Compétences complété avec leur référent
- ⇒ Notion de CV en point de départ de parcours
- ⇒ Représentation la notion de parcours sous toutes ces formes, par exemple à partir d'un dessin de chemin
- ⇒ Elaboration d'un rêve professionnel et représentation schématique
- ⇒ Accueil des encadrants et expression des acquis : Que disons-nous sur ce que nous avons fait ensemble ?
- ⇒ Réflexion autour de la notion de formation, construction d'une représentation commune de la formation
- ⇒ Apports sur la formation initiale et la formation continue tout au long de la vie
- ⇒ Repérage des étapes de formation à franchir vers le rêve professionnel